Les randonnées pédestres du Var

Saint-Ferréol

Petite randonnée à la découverte d'un parcours sportif en forêt et de nombreuses chapelles.



Vue sur les escaliers en pierre cheminant vers le sommet et un oratoire sur la gauche (GS)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Lorgues

Départ : En centre ville, nombreuses places de stationnement

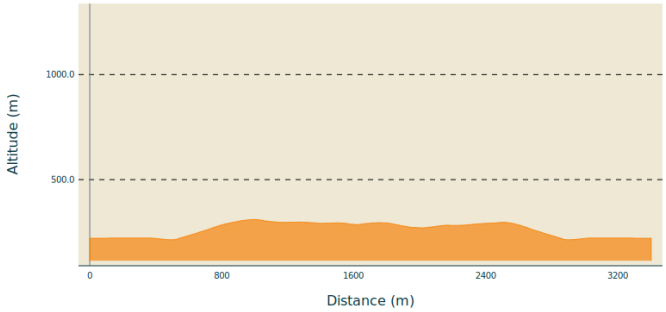
Arrivée : en centre ville, nombreuses places de stationnement

Parking conseillé : 6°21'44,314"E – 43°29'40,189"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 3.4 km - Durée : 2 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 147 m



Altitude min 214 m Altitude max 310 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Depuis le parking, en centre-ville, à côté du point Info Tourisme, rejoignez la porte Sarrasine et la place Saint-François. La porte Sarrasine est un ouvrage militaire s'ouvrant en direction de la commanderie dite de « Ruou ». Les Templiers, installés sur la commune, protégeaient ainsi leurs récoltes des tenanciers locaux. L'ouverture de la porte offre une architecture en berceau brisé, surmontée d'une niche abritant la Vierge protectrice.

Au sein du passage public, on peut distinguer le rail de la herse et certains vestiges des mécanismes de fermeture. Cette porte protégeait l'enclos fortifié par l'ordre du Temple qui en détenait seul la clé. De nombreux vestiges de cette période sont présents sur la commune.

Remontez la rue Saint-Honorat sur 450 m en passant devant la maison de retraite. Vous rencontrez alors une belle croix en bois et le charmant square de la chapelle Saint-Honorat.

Au rond-point, montez tout droit au sein de la forêt communale par les escaliers du chemin de croix, jusqu'à l'Ermitage Saint-Ferréol. Ce chemin de croix fût élaboré à la fin du XIXème siècle (1865) par les capucins et est jalonné de 14 stations dotées de plaques de bronze. Cette ascension, en calade (pavés de pierres ou de galets), est composée de 126 marches et vous permet de gravir un dénivelé d'environ 50 m.

Une fois parvenu à l'Ermitage, contournez par la gauche et au 1er « S » de la route, continuez tout droit pendant une centaine de mètres sur un petit chemin, puis rejoignez à droite la piste du parcours sportif.

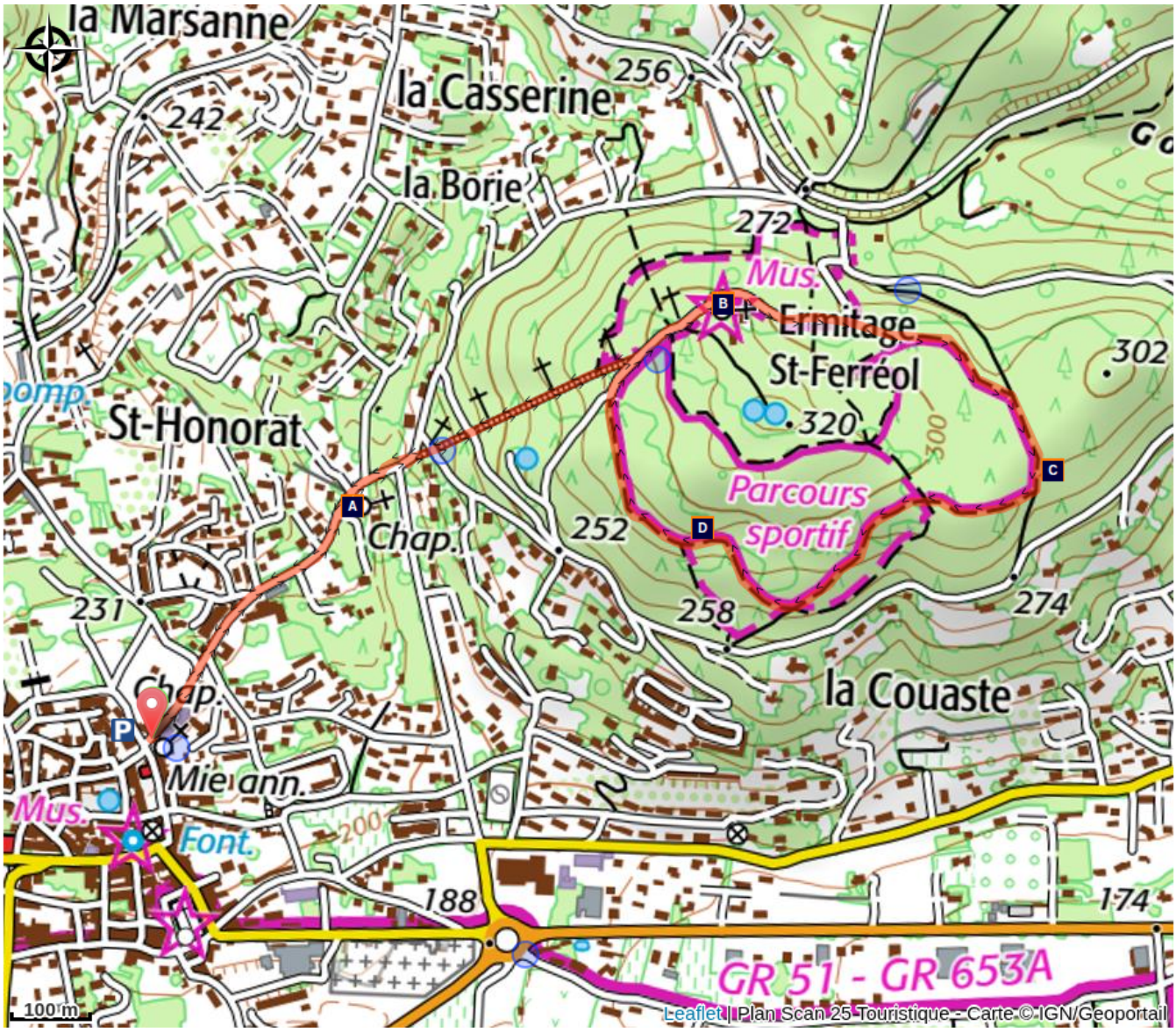
Poursuivez ce parcours pendant environ 1,5 km. Vous passez devant un ancien four à chaux avant de rejoindre une route.

Remontez cette route sur 70 m, puis tournez à gauche pour redescendre vers le centre-ville par l'itinéraire emprunté à l'aller, à savoir, le chemin de croix et la rue Saint-Honorat.

ACCÈS ROUTIER

Par la RD 562 depuis Draguignan. Par l’autoroute A8 (sortie Le Luc – Le Cannet des Maures), située à 15 mn.

CARTE



À DÉCOUVRIR

- Chapelle Saint Honorat (A)
- Chapelle de Saint-Ferréol (B)
- Flore remarquable (C)
- Faune remarquable (D)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

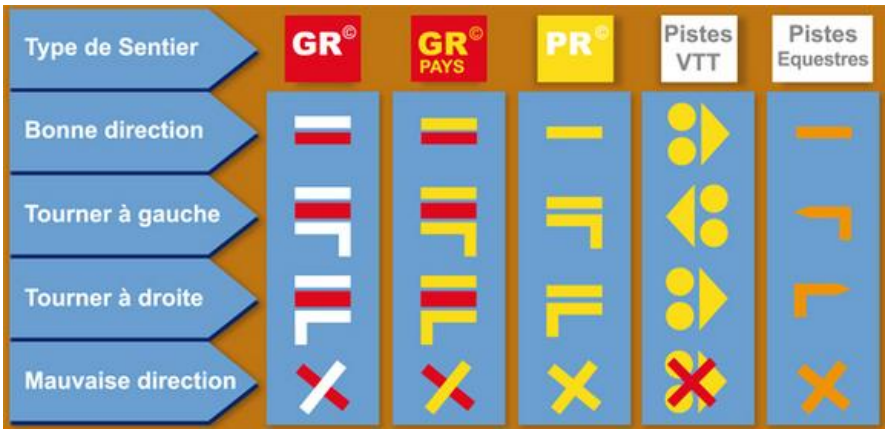
Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.